



Société de Protection Animale 89

(Association régie par la Loi de 1901)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025

Les adhérents de la SPA 89 se sont réunis en assemblée générale ordinaire salle Anna, maison du Parc Paul BERT 5 rue Germain BENARD à Auxerre (89) selon convocation régulière qui leur a été faite conformément aux statuts de l'association.

En annexe du procès-verbal, figurent la liste des adhérents présents ainsi que le nombre de procurations recueillies avec émargement.

La vérification du quorum et la tenue des listes d'émargement sont assurées par deux membres de l'association : Chantal BOUDESQUE et Marie-Claire AURICOSTE.

Le président de l'association, Hervé BELARDI ouvre la séance à 9 h 30 et déclare le quorum atteint ; sur les 250 adhérents, 68 personnes sont présentes ou représentées, soit plus de 1/6^{ème}.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le président Hervé BELARDI est désigné président de séance tandis que la secrétaire, Chantal BOUDESQUE est désignée secrétaire de séance.

Le président dépose les statuts et l'ordre du jour sur la table de séance.

Une minute de silence est demandée par le président en mémoire à Valérie CARTEREAU, ancienne présidente puis responsable du refuge et qui nous a quitté au printemps dernier.

PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2024

Le rapport moral est lu par le président et joint au présent PV.

PRESENTATION DES COMPTES 2024

Le rapport financier détaillé est présenté par Madame Sabrina LEBFEVRE, experte-comptable du Cabinet CERFRANCE.

Ce rapport est joint au présent PV.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué par LRAR n'ayant pu être présent, lecture de son rapport est faite par Antoine CHAMPEAU, vice-président et trésorier-adjoint.

Le rapport est joint au présent PV.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL – DU RAPPORT FINANCIER ET AFFECTATION DES COMPTES ET RESULTAT

Le président invite les adhérents présents à approuver ces différents points à main levée.

Mesdames Béatrice CORNUCHET et Aline MARTIN sont désignées en qualité de scrutatrice.

☞ Approbation du rapport moral : Approuvé à l'unanimité

☞ Approbation du rapport financier : Approuvé à l'unanimité

☞ Approbation des comptes et résultat :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le report à nouveau du résultat est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les statuts de la SPA 89 AUXERRE et le quantum de ses entrées financières en lien avec la générosité publique ou les subventions publiques n'imposent pas l'obligation d'un commissaire aux comptes. Il s'avère que les difficultés financières que rencontre l'association actuellement contraignent à limiter les frais non obligatoires.

Un vote est proposé à main levée pour le renouvellement du mandat :

POUR le renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes : 16

CONTRE le renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes : 52

A la majorité, le renouvellement n'est pas accepté.

VALIDATION DES COOPTATIONS DE MEMBRES DU CA

Mesdames Sylvie ARRIAT Thi My MOREL et Elisabeth RICHECOEUR ont été cooptées au sein du Conseil d'administration en 2025.

Un vote à main levée est effectué pour valider les cooptations :

POUR Madame Sylvie ARRIAT : 68 voix

POUR madame Thi My MOREL : 68 voix

POUR Madame Elisabeth RICHECOEUR : 64 voix – abstention 4 voix

RENOUVELLEMENT DU TIERS DES ADMINISTRATEURS SORTANTS

Sylvie ARRIAT : Administratrice sortante, se représente

Pierre BARBIER : Nouveau candidat

Chantal BOUDESQUE : Administratrice sortante, se représente

Lionel CREUZARD : Nouveau candidat

Elisabeth RICHECOEUR : Administratrice sortante, se représente

Les opérations de vote se réalisent par bulletin secret qui donnent lieu à dépouillement sous le contrôle de Madame CORNUCHE Béatrice et de Madame MARTIN Aline, volontaires désignées unanimement par l'AG.

NOMBRE DE VOIX OBTENUES POUR CHAQUE CANDIDAT :

Sylvie ARRIAT : POUR : 63 VOIX

Pierre BARBIER : POUR : 0 Voix

Chantal BOUDESQUE : POUR : 68 VOIX

Lionel CREUZARD : POUR : 7 VOIX

Elisabeth RICHECOEUR : POUR : 62 VOIX

Sont donc élues : Sylvie ARRIAT, Chantal BOUDESQUE et Elisabeth RICHECOEUR.

Le président remercie l'assistance et félicite les élues.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant posée, le président remercie l'assemblée et clôt la séance à 12H15.

La secrétaire de séance

Chantal BOUDESQUE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Chantal Boudesque', on a light blue background.

Le président de séance

Hervé BELARDI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Hervé Belardi', on a light blue background.